

L'Élection Sénatoriale du Nord

Quelques détails sur l'organisation du scrutin

Voici, nous l'avons dit, l'élection sénatoriale qui a lieu à Lille, le 29 mai, quelques détails d'ordre technique :

Le scrutin sera ouvert à 8 heures, dans la grande salle de fêtes de la Préfecture. Il sera formé un bureau central et dix bureaux de vote, possédant chacun un isoloir. Le bureau central sera présidé par M. Foucart, vice-président du Tribunal civil, remplacé par M. Penzler, président. Les assesseurs seront les deux plus âgés et les deux plus jeunes électeurs présents à l'ouverture. Les présidents des bureaux de vote seront choisis par le bureau central.

Le scrutin du premier tour sera clos à midi. S'il y a lieu il sera procédé à un deuxième tour, de 14 à 17 heures.

On sait qu'aux deux premiers tours, la majorité absolue du nombre plus un des suffrages exprimés est nécessaire pour assurer l'élection. Au troisième tour, de 19 à 22 heures, la majorité relative suffit.

Les électeurs

Le nombre des électeurs est de 2.535, 25 députés, 57 conseillers généraux, 76 conseillers d'arrondissement et 2.378 délégués sénatoriaux, désignés par les conseils municipaux et se décomposent comme suit par arrondissement : Arras, 394 ; Cambrai, 327 ; Douai, 216 ; Dunkerque-Hazebrouck, 407 ; Lille, 643 ; Valenciennes, 336.

Ce que dit la Presse politique

« LA CROIX DU NORD » (Alceste)

C'est qui veut l'union doivent donc se serrer aux cotés de M. Louis Nicolle qui est resté ce qu'il était hier, c'est-à-dire « fidèle » à la politique victorienne du 12 décembre 1926, ceux qui n'approuvent pas au parti de M. L. Nicolle, aussi bien ceux qui adhèrent à l'Entente dévouée soutient et élire M. Nicolle, s'ils veulent la restauration, par Poincaré, de notre situation économique, s'ils veulent le maintien d'une politique qui nous a tirés de l'abîme, s'ils veulent seulement être fidèles à leur parole, à leur vote du 12 décembre dernier.

« Ce jour-là, 192.000 électeurs du Nord ont voté pour Cartelliers, et à leur ami M. Daniel-Vincent : « Assez ! C'est fini ! Arrête ! » Les électeurs sénatoriaux du Nord, qui ont été de ces 192.000 citoyens éclairés et sages, sont amenés, assurément, à voter tout pour M. Louis Nicolle.

« Mais qu'ils ne se déjugent eux-mêmes. A moins qu'ils n'approuvent maintenant ce qu'ils ont nié alors. A moins qu'ils n'aient rien compris à la leçon du 12 décembre » comme M. Daniel-Vincent.

« M. L. Nicolle doit, logiquement, recueillir sur ses 192.000 antérieurement électeurs, dimanche prochain — et être élu ».

« LA DÉPÊCHE »

« En posant cette question aux candidats, le parti républicain-socialiste avait obtenu d'avance une réponse nette de M. Louis Nicolle qui, d'accord avec son parti, avait refusé le principe d'une candidature personnelle. M. Louis Nicolle, qui avait posé nettement toute son attitude, n'avait accordé avec les partis révolutionnaires et leurs alliés permanents ou éventuels, sur ce point, la réélection républicaine. M. Louis Nicolle ne pourra reprocher à M. Louis Nicolle de manquer de franchise.

« Mais en ce qui concerne M. Daniel-Vincent c'est une autre paire de manches ; car M. Béhéret et les autres dirigeants de son parti, s'ils ne peuvent pas la conduite d'une telle initiative, devront demander à un candidat radical-socialiste quelques explications que celui-ci ne semble pas disposé du tout à leur donner ».

« L'ÉCHO DU NORD » (Georges Ferré)

« Et s'il d'aventure on persistait à vouloir faire de M. Daniel-Vincent un de ces radicaux socialistes prêts à combattre le gouvernement de défense nationale et de salut public, d'accord avec les partis de révolution, nous nous permettrions de sourire et nous dirions que c'est ridicule. Et votre mémoire n'est-elle pas gardée le souvenir des paroles de M. René Benoît qui parlait en leur nom ? »

« Qu'est-ce ? »

« L'Union nationale ne pourra apparaître au suffrage universel que comme une façade derrière laquelle se fabriquent les entreprises sournoises de la réaction. »

« Et comment concevait-il le Cartel, l'éligant confédéré d'Arras ? »

« Comme une alliance étroite « entre les radicaux socialistes, les républicains-socialistes et les radicaux unifiés ».

« Il n'est pas nécessaire d'insister davantage pour montrer que les déclarations de M. Daniel-Vincent, si elles ont été faites, ont été faites en contradiction avec celles de M. René Benoît, et que quand on est contre les adversaires de l'Union nationale, on est pour elle ; — Caluso lui-même le comprendrait. »

« M. Daniel-Vincent est donc bien — en dépit de toutes les affirmations contraires — le candidat de Concentration républicaine et d'Union nationale qui doit triompher dimanche. »

« LE PROGRES DU NORD » (P.-A. Pelleaut)

« M. Nicolle, qui est un homme aimable, ne manque pas, en outre, de clairvoyance. Il sait rendre hommage au mérite et il prouve en insistant, pour la rédaction de sa profession de foi, des déclarations de M. Daniel-Vincent. Il a sans doute éliminé toute la partie de ses déclarations qui concerne les lois républicaines, ces lois républicaines dont l'honorable M. Groussau réclame avec insistance l'abrogation. »

« Exception faite de ces lois, qui sont la pierre angulaire et la clef de voûte du régime, l'appel de M. Nicolle aux électeurs est fait tout entier d'exhortations, d'invitations et de patiemment répétés des discours de Daniel-Vincent. »

« M. Nicolle sait choisir ses maîtres. »

« C'est une justice à lui rendre. »

« Mais il paraît sage d'attendre, pour porter de la réponse, quelques renseignements, que la bonne graine ait germé et que les lieux attendus se soient ouverts ».

L'aviateur Charles Lindbergh reçu au Palais-Bourbon

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans quelques instants nous vous présentons nos collègues parlementaires, ceux qui représentent ces départements du Nord au Sud, de l'ouest à l'est, y compris les représentants d'Alsace et de Lorraine, que le peuple américain nous a aidés à retrouver.

Ces représentants vous diront quel est le sentiment pour vous et pour votre exploit des populations qu'ils représentent et tous dans un même élan, sans distinction d'opinion ni de politique, ils acclameront l'aviateur illustre qui le premier, a traversé l'Atlantique par les airs et dont la vaillance n'a déçait que la modestie et la simplicité.

L'interprète traduit ce discours au jeune américain, qui incline la tête en signe de remerciement.

Les députés acclament l'intéressé

M. Fernand Bouisson invite alors M. Myron T. Herrick et Charles Lindbergh à le suivre dans les grands salons où sont assemblés plusieurs centaines de députés.

Ceux-ci font entendre une ovation unanime et prolongée en l'honneur de l'aviateur américain.

Le général Girod, Président de la Commission des affaires étrangères, se lève et dit à la Chambre, prononcé alors un discours dans lequel il dit notamment :

« Mon cher Lindbergh, mon jeune et vaillant camarade, c'est un de vos aînés qui vous remercie et maintient l'admiration de l'aviation est orgueilleuse de vous. De ce courage simple et pur, qui fait les grandes choses, vous avez construit le pont magistral qui unit les deux plus grandes capitales du monde. »

Laissez-moi vous dire, au nom de tous ceux qui m'entendent, que ce n'est pas seulement deux rivages, deux littoraux, deux continents que vous avez réunis, c'est un pont, un lien, un lien d'union et de fraternité que vous avez jeté entre les deux continents. Lindbergh, ému et reconnaissant, nous pensés solidaires vous vers celle qui vous donna le jour, angoissée comme le nôtre, je le dis, la destinée de ces vaillants, qui portent les noms glorieux de Nungesser et Coll, de Saint-Roman, Moymeyres et Petit. Elles gardent pieusement tous les espoirs et elles saluent en vous, en unissant nos chers pays, la lot de notre monde, la plus haute expression du courage humain.

Pour vous, les Etats-Unis d'Amérique : Hip ! Hip ! Hourrah ! et Vive la France ».

Le discours du général Girod est d'appréciation et de sympathie saluée par des applaudissements unanimes et par une ovation à l'adresse de l'aviateur américain.

Lindbergh s'incline et donne l'accolade au général Girod tandis que les applaudissements redoublent.

M. Myron T. Herrick, parlant en anglais, remercie le général Girod de ses discours et exalte l'amitié franco-américaine.

Charles Lindbergh tire les enseignements de son raid

L'allocution de M. Myron T. Herrick est coupée par les applaudissements de l'assistance, qui lui fait également une chaleureuse ovation.

Puis à son tour, Lindbergh prend la parole en anglais.

La traduction est faite par M. Whitehouse, conseiller au Sénat, et par un interprète.

« Il y a 155 ans, dit-il, on se demandait à quoi pouvait bien servir un ballon. De même il y a 20 ans, lorsque Blériot traversa le premier la Manche, on se demanda pourquoi un homme audacieux avait fait un voyage. On peut poser la même question pour la traversée de l'Atlantique. »

« Eh bien ! ce raid est un voyage précurseur à l'établissement d'un service de communications aériennes entre les deux pays. Ce service reliera les deux nations d'une façon qui n'était pas prévue auparavant, mais qui les réunira désormais par des liens de plus en plus forts. »

« Chaque des phrases de l'aviateur américain est vivement applaudie. »

L'aviateur américain est l'objet de nouvelles manifestations de sympathie et de courtoisie à travers du Palais-Bourbon et de nombreuses femmes de députés ont tenu à venir applaudir Charles Lindbergh.

« A 15 h. 40 M. Myron T. Herrick et Charles Lindbergh ont été reçus au Sénat de la Chambre et des membres du bureau et report en auto au milieu des acclamations de la foule qui stationne devant la Présidence de la Chambre. »

Les invalides belges à Paris

Après avoir assisté à la matinée artistique organisée en leur honneur, dans un théâtre des Champs-Élysées, les invalides belges se sont rendus devant le monument franco-belge, coté de l'Étoile, où ils ont vu un monument qui symbolise la fraternité d'armées des deux nations amies, le public a fait une chaude ovation aux glorieux blessés, qui ont été particulièrement sensibles à cette nouvelle marque de sympathie.

« Au cours de cette brève, mais émuante cérémonie, deux magnifiques perles de fleurs ont été déposées, l'une par M. Dejeune, président de la Fédération française des grands invalides de la guerre et l'autre par M. Marx, président de l'Œuvre des automobiles pour les invalides de guerre. »

Un rapide a broyé une automobile

Selon un rapport communiqué par le capitaine commandant la section de gendarmerie d'Arras, le rapide 23 allant sur Paris, passant à Arras, à 21 h. 21, a tamponné hier, à trois kilomètres au nord d'Arras, au passage à niveau de la Fédération française des grands invalides de la guerre, un train de voyageurs dans lequel se trouvaient MM. Meyxerieux, docteur ; Ben et, masseur et Monnier, propriétaire au Mas-Peyrier. L'automobile a été réduite en miettes. Les trois passagers ont été tués.

Les circonstances de cet accident ne sont pas encore déterminées.

TROIS TUÉS

Selon un rapport communiqué par le capitaine commandant la section de gendarmerie d'Arras, le rapide 23 allant sur Paris, passant à Arras, à 21 h. 21, a tamponné hier, à trois kilomètres au nord d'Arras, au passage à niveau de la Fédération française des grands invalides de la guerre, un train de voyageurs dans lequel se trouvaient MM. Meyxerieux, docteur ; Ben et, masseur et Monnier, propriétaire au Mas-Peyrier. L'automobile a été réduite en miettes. Les trois passagers ont été tués.

Les circonstances de cet accident ne sont pas encore déterminées.

INAUGURATION PAR M. DOUMERGUE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'HORTICULTURE

M. G. Doumergue a inauguré, hier matin, l'Exposition internationale d'horticulture organisée par la Société nationale d'horticulture de France, à l'occasion du centenaire de sa fondation.

Cette exposition, qui durera jusqu'au vendredi 31 juin, a réuni des lots importants envoyés tant par les horticulteurs français qu'étrangers.

Les lots français proviennent, le plus part, de la région parisienne. Parmi les horticulteurs provinciaux, on peut citer les représentants de la Fédération du Nord. Le jury est composé de personnalités françaises et étrangères, a commencé ses travaux. Les prix qui lui seront attribués seront connus aujourd'hui.

Achetes-le dit avec humeur La Bouillotte

« Eh bien, interrompit le croupier d'un air impatient, raison de plus pour le faire fructifier, madame Mathias, au lieu de le laisser dormir dans vos bas de laine... Je vous propose une affaire de tout repos... Je répondez de monsieur comme de moi-même. Je crois que c'est suffisant pour vous inspirer confiance. »

« Le ne dis pas ça... »

« Et nous ne léserons pas sur l'intérêt, n'est-ce pas monsieur de Lanzac ? »

Celui-ci eut un geste comme pour affirmer qu'il n'était pas dans ses intentions de discuter sur ce point délicat.

« Alors, nous trouverons très légitime, par exemple, de vous donner dix pour cent ? »

« Du dix pour cent ? Mais la vieille d'une voix sursautée. Vous voulez donc que j'en sois de ma poche ? »

« Grégnin ! cria le perroquet, unissant ses clamours aux cris d'indignation de sa maîtresse. »

« Mettons du quinze, et n'en parlons plus ! » concéda Roger, pressé d'un finir.

« Grégnin ! répéta la mère Mathias, indignée. »

« Pourquoi pas du quinze ? fit ironiquement le croupier. Non, non, du quinze, pas un centime de plus ! »

« Monsieur Bouillotte, vraiment ce n'est pas raisonnable... J'ai de... risques... Moi qui faisais ça pour vous obliger... Tenez, pas plus tard que ce matin, on m'offrait un champ à côté de chez nous. Un terrain magnifique... Eh bien, c'est une somme de quinze mille francs que je ne ferai pas moins de l'acheter plutôt que d'accepter une commission de ce genre ! »

« Achetez-le dit avec humeur La Bouillotte. »

« Il fit mine de prendre son chapeau, qui tenait en miraculeux équilibre sur le dossier d'une chaise à trois pieds. »

« Ne vous fâchez pas, mon bon monsieur... Vous savez bien que je me saluez toujours aux quatre veines pour vous remercier. Mettons du quinze... Mais la somme remboursable dans trois mois et les intérêts payés d'avance... »

« Dans deux si vous voulez ! intervint Roger, qui espérait bien être marié à cette échéance lointaine. »

« Et il ajouta pour en terminer le plus rapidement possible : »

« Vous avez les vingt mille francs ? »

« La mégène joignit les mains d'un geste éploré : »

« Ici, deux Jésus... Mais si j'avais de l'argent dans cette maison, je me ferais assassiner... Mon argent est là-bas, à la campagne... J'irai le chercher demain... »

« Vous pourriez le donner à M. Bouillotte, simplement, proposa Roger, frémissant à l'idée d'affronter de nouveau la rouille et ses colères empuantis. »

« Je m'en chargerai volontiers ! fit avec empressement le croupier. »

« Alors, c'est entendu, fit-elle en souriant. Seulement, pour ce qui est marchandise, où est-ce qu'il faudra vous les envoyer ? »

« Des marchandises ? »

« M. Bouillotte ne vous a donc pas dit ? Je n'ai pas tout à fait vingt mille francs liquides... c'est une somme au jour d'aujourd'hui... Je ne pourrais donner que quinze mille... Pour les cinq mille autres, la vous les fournirai en nature. »

« En nature ? murmura Roger, qui comprenait maintenant. »

« C'était ça, les crocodiles empalés de la mère Mathias !... »

« Dame ! oui... en légumes, quoi, et vous aimez mieux... en fruits, en pommes de terre... des produits tout ce qu'il y a de meilleur... Vous m'en direz des nouvelles... Il n'y a pas mieux !... »

« Oh ! c'est de la folie ! cria Lanzac hors de lui. Des pommes de terre, des fruits... Qu'est-ce que vous voulez que je fasse de tout cela, moi ? »

« Cette affaire ! répliqua sèchement la vieille abandonnant son crocodile. »

« Vous les revendez, ou bien vous en ferrez cadeau à votre future, puisque c'est pour vous marier que vous avez besoin d'argent, ou bien vous me les laissez s'ils vous embarrassent... »

« En résumé, je signe pour vingt mille et en ne reçoit que quinze... »

« Quand j'aurais vu que vous alliez être exploités ! intervint Bouillotte d'un air consterné. »

« Volontiers ! cria le perroquet de tout son gosier. »

« Si ça de vous convient pas, fit le soldat d'instinct, vous n'avez qu'à dire que je suis pas embarrassé d'employer mon argent. »

Roger se tut un instant.

« C'était dit, dit de se laisser flouer par cet créateur, de jouer le rôle de mouton qu'on tond sans qu'il en permette de résister. »

« Mais si il refusait c'en était fait de ses espérances. »

« Il lui résolut qu'on en avait fait et une note d'hôtel qui était pas parée depuis un mois. »

Que je me laisse voler par cette femme ou par quelqu'un d'autre, songeai-je philosophiquement, cela revient au même.

Et il dit, résigné :

« Vous avez préparé notre acte ? »

« La vieille lui tendit un papier écrit d'une grosse écriture maladroite : »

« C'est mon homme d'affaires qui l'a rédigé. »

« Je le donnerai demain signé à M. Bouillotte, quand il m'appartient l'argent. »

« La Bouillotte soupira, comme s'il maudissait l'homme qui avait rédigé l'acte. »

« La mère Mathias prit l'air rechigné d'une marchande qui vient de conclure une affaire déplorable. »

« Roger, stupéfait, demeura souriant. »

« Il faudrait que j'envoie à Marthe ce que je possède, qui est un antique, un concubinage. Cela sera un charmant cadeau de fiançailles. »

« Puis, sans la conduite du croupier, il s'enfonce dans la nauséabonde labyrinthine de la maison où Sidonie avait l'un des plus rémunérateurs de ses trafics. »

« Le lendemain, à l'heure dite, Bouillotte, fidèle à sa promesse, lui apportait les quinze mille francs, qui se réduisirent à vrai dire à trente mille cinq cents, parce que cette infâme mégène en avait déduit les intérêts de trois mois, payables d'avance, plus une commission qu'elle avait prétendu-elle, lui donner pour réunir plus rapidement la somme. »

« Et il n'y a rien eu à faire ! gémissait l'homme intermédiaire en faisant mine d'arracher les dents. Ah ! le comte de Lanzac, j'espère bien que c'est la première et la dernière fois que vous vous adresserez à des usuriers, à ces bandits d'usuriers ! »

Roger, indifférent, empocha les billets.

« L'après-midi du même jour, il sautait dans son auto et partait pour la villa Minou. »

« Tout en filant rapidement sur la route magnifique, il songeait à sa première visite à la villa Minou. »

« Il se souvenait de sa soirée de gala où Paul Bourdescoille, et sa femme, avaient emmené chez Marthe Lanson et, pendant ces huit jours, que d'événements s'étaient passés !... »

« L'amour qui avait réussi à altérer dans le cœur de Marthe, cette possibilité radieuse pour lui d'un avenir tranquille auprès d'un époux charmant, sa rupture avec l'étranger, la quasi certitude qu'il était maintenant l'objet de l'attention de M. Lanson et qu'il voudrait d'obtenir de sa maîtresse en lui. »

« Aucun doute ne subsistait en lui. »

« Il sentait qu'il donnait déjà la jeune femme de toute sa puissance de séducteur. »

« Sa seule inquiétude était de brusquer les choses et d'obtenir le mariage dans le plus bref délai possible. »

« Il faut que je me déclare dès aujourd'hui, pensa-t-il. »

« Et une fois triomphant l'envahit lorsqu'il aperçut dans l'allée de Marthe qui s'avancait et fine silhouette de sa maîtresse, seule, seule, s'est arrangée pour que sa fille ne soit pas là, se dit-il, enchaîné. Si je ne suis pas le dernier des maudits, nous serons fiancés quand je sortirai d'ici. »

« Il s'était arrêté à quelques pas d'elle, comme à l'heure même d'une émotion que lui le bouleversait. »

« Et son attitude était d'autant plus étonnante qu'elle était un peu sincère. »

« Marthe avait détourné les yeux pour qu'il ne lui vît pas son trouble. »

« (A suivre) »

Sanglante tragédie hier à Nice

UN HOMME A TUE LA MERE DE SON AMIE ET S'EST SUICIDÉ

Hier à Nice, M. Paul Andreau, âgé de 45 ans, a tué une dame Barrière, âgée de 40 ans, de deux coups de revolver et s'est suicidé ensuite d'une balle dans la tête.

Le drame s'est déroulé dans les circonstances suivantes :

M. Andreau, qui était en instance de divorce avait fait la connaissance de Mlle Barrière, qui accoucha dernièrement d'un enfant.

Andreau signa une déclaration reconnaissant l'enfant, et s'engagea à subvenir à son entretien en attendant les formalités du divorce pour régulariser la situation.

Hier matin, Andreau se présenta au domicile des époux Barrière et demanda à M. Barrière que la déclaration signée soit annulée et remplacée par une autre.

Une discussion s'éleva au cours de laquelle Mlle Barrière, voyant Andreau sortir un revolver de sa poche, ouvrit la fenêtre et appela au secours. Andreau tira alors deux coups de revolver sur elle, l'atteignant au bras et au cœur. M. Barrière se précipita dans sa chambre, prit un revolver et revint dans la pièce, tira sur Andreau qui n'atteignit pas.

Andreau riposta à son tour sans atteindre non plus M. Barrière. Puis il sortit dans le couloir de l'immeuble où il se tira un coup de revolver dans la tempe.

M. Tardieu à Villers-Bretonneux

IL A INAUGURÉ LES ÉCOLES ET POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE DE L'HÔTEL DE VILLE

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de la première pierre de l'hôtel de ville.

M. Tardieu, ministre des travaux publics, a procédé, hier à Villers-Bretonneux, à l'inauguration des écoles et à la pose de